



## RENCONTRE AVEC JEAN-MICHEL BLANQUER, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

**Mercredi 10 janvier 2018**

---

Le Ministre Jean Michel Blanquer a reçu l'APLCPGE Mercredi 10 janvier 2018.

Participaient à l'entretien :

Isabelle BOURHIS, conseillère sociale du ministre

L'APLCPGE, représentée par Jean Bastianelli, Martine Breyton et Pascal Charpentier.

C'est un signal fort qu'a donné là Jean Michel Blanquer, à la fois de son intérêt pour les CPGE et de sa reconnaissance de l'association. L'APLCPGE n'avait pas été reçue par un Ministre de l'Education nationale depuis fort longtemps... Nous l'avons par ailleurs informé que Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, interviendra lors de notre prochain congrès.

### 1) Propos liminaires

- Rappel du rôle et de la place de l'APLCPGE, notamment dans la concertation nationale, mais aussi sur de très nombreux sujets et enjeux depuis 25 ans.
- Quelques éléments d'information concernant notre prochain congrès.

### 2) Parcoursup

- L'APLCPGE rend compte de l'accueil plutôt positif de la part des établissements de la nouvelle plate-forme Parcoursup ;
- L'information progressive sur l'avancement du dispositif est assez bien perçue, les efforts de communication et les outils diffusés sont importants ;
- Le Ministre nous informe de la diffusion régulière d'une **Newsletter** à l'attention des chefs d'établissements ; depuis décembre 2017, 3 exemplaires ont déjà été publiés.

### 3) Pilotage des CPGE

- Demande de l'APLCPGE d'une **coordination nationale des CPGE**, notamment pour la carte des CPGE, l'application des conventions, le pilotage des moyens.
- Le Ministre considère cette proposition tout à fait légitime et désignera à cet effet **un chargé de mission**, sans doute un IG.

#### 4) Projet de « collège des CPGE » et diplomation

- L'APLCPGE fait part de sa volonté de mieux afficher les CPGE dans le paysage de l'enseignement supérieur et de leur donner plus de visibilité en proposant la constitution d'un « collège de CPGE », identique aux collèges universitaires. Notre propos est de trouver une formule qui permette une meilleure lisibilité sur l'ancrage des CPGE dans le supérieur, de bien les distinguer des formations de type Bachelor, de bien les faire repérer pour le public international.
- Le Ministre ne semble pas très favorable à ce dispositif qui, selon lui, ne doit être envisagé qu'« avec précaution » afin de ne pas compliquer encore les choses ou brouiller les pistes.
- Mais il est tout à fait favorable à un **système de reconnaissance de chacune des années de CPGE** au même titre que les années d'université. Il semble réagir positivement à l'idée que les CPGE pourraient valider elles-mêmes une L1 et une L2.
- Il faut sortir du système européen « LMD » qui est devenu un carcan et envisager un système plus souple de **diplomation de type : L1, L2,....L5,....**, qui pourrait aussi être reconnu à l'étranger.

#### 5) Les CPGE, un modèle dont on doit s'inspirer

- Le Ministre considère que les CPGE ont toute leur place et doivent être un modèle pour l'université, et non l'inverse, notamment concernant l'encadrement et l'enseignement pluridisciplinaire qui y est dispensé. Les CPGE « ne sont pas un legs du passé, obsolète et qu'il conviendrait de faire disparaître, elles sont au contraire un modèle ». Les classes préparatoires sont une réelle et utile « **propédeutique** » à l'enseignement supérieur et, en ce sens, elles mériteraient d'être développées en lien avec l'université. En particulier, les CPGE dites « de proximité » ont un véritable sens en tant que formation généraliste solide et bien encadrée, qui permet aux jeunes de réussir les premières années de leur parcours dans le supérieur.
- C'est aussi un **modèle à exporter** ; à ce jour, les expériences restent limitées mais commencent à se développer et devraient être multipliées.

#### 6) Proposition d'une rencontre nationale

- Pour donner davantage de visibilité aux classes préparatoires, le Ministre propose une **rencontre nationale**, initiée par le Ministère, qui réunirait tous les chefs d'établissements de lycées à classes préparatoires. L'objectif serait d'impliquer davantage les lycées avec peu de classes préparatoires et, ainsi, de soutenir l'action de notre association. Nous avons évidemment réagi très positivement à cette idée et approfondirons le projet en liaison avec le cabinet du Ministre.

#### 7) Le lien avec les Grandes Ecoles

- L'APLCPGE fait état de la difficulté des étudiants de classes préparatoires pour s'adapter à la scolarité très professionnalisante des Grandes Ecoles, notamment de commerce et de management. Un groupe de travail de la Commission amont de la CGE réfléchit actuellement au « continuum » classes prépas / Grandes Ecoles et prépare des propositions de liens, passerelles et informations dans ce cadre. Parmi les

propositions, une période de **stage** en fin de 1<sup>ère</sup> année, pourrait être envisagée. Nous indiquons ainsi qu'il serait très précieux alors de prévoir une modification réglementaire pour permettre aux lycées à CPGE de signer les conventions sans passer par les universités.

#### 8 ) Le projet de rénovation du bac

- Enfin, le Ministre nous questionne de façon rapide et informelle sur le projet de rénovation du bac. L'APLCPGE met en avant le fait que tous les lycées à CPGE (ou presque) ont aussi un second cycle et, à ce titre, sont attentifs au projet de rénovation du bac. Nous soulignons que l'enjeu pour les CPGE est de deux ordres : d'une part de pouvoir bien identifier les parcours et contenus de formations des jeunes qui candidateront, et ce en particulier si les filières en tant que telles devaient disparaître ; d'autre part, de pouvoir bien comprendre les éléments d'évaluation et de notation. Le Ministre est très confiant sur ces points qui devraient, explique-t-il, être même bien plus opérationnels avec le nouveau bac que dans la situation actuelle. Nous insistons sur la lourdeur pour les établissements que représenterait le contrôle continu avec un examen semestriel anonyme, cela reviendrait à une succession de bacs blancs... Jean Bastianelli évoque son expérience en Allemagne et propose un système cadré d'évaluation, pris en charge par les professeurs, avec un calendrier, un programme, des sujets validés par les inspecteurs (l'inspection pédagogique y est très présente sur ce dossier en Allemagne). Les crispations autour de la question du contrôle continu se résolvent assez bien si l'on considère qu'aujourd'hui l'orientation post bac ne se décide pas sur les résultats au bac, mais sur le contrôle continu de première et de terminale. Avec un contrôle continu encadré, on change donc la donne en positif !

#### **Conclusion :**

Bilan très positif de la rencontre : un Ministre à l'écoute et ouvert aux propositions, très favorable au système des classes préparatoires.

12 janvier 2018,  
Martine Breyton  
Pascal Charpentier  
Jean Bastianelli